

TROILUS ANNONCE LES RÉSULTATS POSITIFS D'UNE ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE, CONFIRMANT LA FAIBLE ACIDITÉ ET LES PROPRIÉTÉS DE NEUTRALISATION NATURELLES DES ZONES DE MINÉRAI

Le 10 décembre 2024, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) a le plaisir d'annoncer les résultats d'un programme de recherche ciblé sur son projet d'or et de cuivre Troilus, dans le centre nord du Québec. Les études, réalisées dans le cadre d'une collaboration entre Coalia, le Conseil national de recherches du Canada, Lamont et le Minesite Drainage Assessment Group (MDAG), révèlent que les principales zones de minerai du site du projet Troilus (J4, 87 et sud-ouest) présentent un potentiel minime de drainage rocheux acide (DRA), un processus par lequel certains minéraux peuvent générer ruissellements acides lorsqu'ils sont exposés à l'air et à l'eau. Cette évaluation soutient l'engagement de Troilus en faveur d'un développement respectueux de l'environnement et renforce l'objectif d'exploitation durable du projet.

Principales conclusions :

- **Faible risque de drainage minier acide :** L'analyse de plus de 158 000 échantillons de roche a démontré que les principales zones de minerai du site de Troilus présentent une composition naturelle qui neutralise l'acidité. Cette capacité de neutralisation inhérente réduit considérablement la probabilité de ruissellements acides, ce qui contribue à minimiser l'impact global sur l'environnement.
- **Tests approfondis et analyse des prévisions :** Grâce à des tests avancés, notamment la détermination du potentiel acidogène (DPA) et la modélisation 3D, l'étude a évalué 89 échantillons de roche et 13 sous-échantillons de colonnes de lixiviat provenant des zones clés. Les résultats ont confirmé la présence de minéraux capables de contrebalancer l'acidité potentielle, ce qui confirme le faible risque de DRA dans les zones du projet Troilus.
- **Confirmation fondée sur des années de surveillance :** Ces résultats et prévisions sont confirmés par les données accumulées pendant de nombreuses années dans le cadre de l'ancienne exploitation et durant les années de surveillance qui ont suivi sa fermeture.
- **Engagement envers la durabilité :** La composition minérale naturelle du projet Troilus offre une base favorable au développement durable. Ces résultats sont conformes aux objectifs de Troilus en matière de gestion de l'environnement et soutiennent son intention de développer une exploitation minière responsable et respectueuse de l'environnement.

Jacqueline Leroux, vice-présidente, Environnement et permis chez Troilus, a déclaré : « Les résultats de cette étude menée en collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada sont révolutionnaires et démontrent les caractéristiques neutralisantes de la roche dans les zones du projet Troilus. Les déchets de roche et les données historiques de l'ancienne exploitation minière nous ont

fourni une mine d'informations que nous pouvons utiliser pour améliorer nos pratiques durables dans le cadre de la planification de l'avenir du projet. La qualité de l'eau est une priorité absolue pour Troilus et pour les parties prenantes des Premières Nations. Les principales conclusions de cette étude indiquent que la roche du site de Troilus n'est pas génératrice d'acide et ne nécessite pas de traitement supplémentaire, ce qui permet de minimiser et d'atténuer l'empreinte environnementale de la future exploitation. Outre l'impact positif sur l'environnement, ce projet pourrait également contribuer à réduire les coûts de l'exploitation future, puisque nous pourrions utiliser les déchets de roche pour d'autres projets d'infrastructure, tels que la construction de routes, et qu'un revêtement ne sera pas nécessaire pour le parc à résidus miniers. »

Troilus a partagé les résultats de cette étude avec des professionnels et des universitaires spécialisés dans l'exploitation minière lors de conférences et d'ateliers techniques évalués par des pairs.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 t/j, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant l'impact de l'étude et des conclusions sur la Société et sa future empreinte environnementale, les plans de mise en valeur, la possibilité d'élargir l'envergure du projet, le projet devenant un projet minier phare pour l'Amérique du Nord; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales et des réserves; la réalisation des estimations des ressources minérales et des réserves; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; les coûts des activités futures; les dépenses en capital et d'exploitation; le succès des activités d'exploration; la capacité attendue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales; le calendrier et le montant estimé des explorations futures; et les résultats anticipés du programme de forage 2024 de la Société et leur impact possible sur la taille potentielle de l'estimation des ressources minérales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir »,

« être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, des réalisations ou du rendement explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, les réalisations ou le rendement obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus sont sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraînent un accroissement des ressources minérales; les incertitudes et risques inhérents aux estimations des ressources et réserves minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; la disponibilité du financement pour le développement du projet; les incertitudes et les risques relatifs au développement de projets miniers; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier formulaire d'information annuel de la Société, ses rapports techniques et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedarplus.ca. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.